

C.P.	Secteur	A.R. & M.B.	Entrée en vigueur	Anciennete	durée du préavis		Prise de cours
					Employeur	Travailleur	
305.03	S.C.P. de la prothèse dentaire	A.R. 26.05.1999 M.B. 08.06.1999	08.06.1999 indéterminée	au moins 10 ans au moins 20 ans	35 jours 70 jours  Pas applicable en cas de prépen-sion ⇒ régime légal	rég. lég. "	lundi suivant "